ARCACHON

Chèque Cadeau

L'achat plaisir !

Comité d'Entreprise

Vous êtes chef d'entreprise,
en charge d'un comité d'entreprise
ou d'une association ?

Vous voulez offrir le meilleur à vos salariés,
ou membres tout en faisant des économies ?

Vous souhaitez innover en leur proposant
un large choix de cadeaux ?

Le chèque cadeau Arcachon
est la solution !

Le chèque cadeau, c'est quoi ?

Exclusivement utilisable à Arcachon, ce chèque d'une valeur de ***10€*** est l'occasion de profiter d'une journée shopping à Arcachon. Il est aujourd'hui un outil simple et efficace pour faire plaisir à vos employés tout en valorisant le commerce de proximité. C'est aussi une forme de revenu supplémentaire pour vos salariés.

Comment ça marche ?

Pour en profiter, il suffit de contacter l'**Office de Commerce et de l'Artisanat** ou l'**Office de Tourisme pour commander les chèques cadeau**. C'est simple et ça ne prend que quelques minutes. Ils vous seront livrés directement à votre entreprise par recommandé.

Il ne vous restera plus qu'à les distribuer dans leur pochette à vos employés. Ils pourront alors se rendre dans les magasins arcachonnais adhérents au dispositif.

Plus de 100 commerçants partenaires

Pour qui ?

- Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.
- L'ensemble du personnel : salariés, stagiaires ou encore dirigeants salariés quel que soit leur fonction, leur niveau de qualification ou leur statut.

Pourquoi y souscrire ?

De nombreux avantages s'offrent à vous :

- Exonération de cotisations sociales,
- Exonération d'impôts sur le revenu,
- Un nouveau cadeau susceptible de plaire à tous chaque année,
- Possibilité de personnaliser le chèque cadeau en indiquant le nom de votre société et l'événement concerné.

Comment bénéficier de ces avantages ?

Pour bénéficier de ces exonérations, il suffit de respecter quelques conditions. Les chèques cadeau doivent être :

- Distribués à l'occasion d'un évènement,
- Le montant des chèques ne doit pas dépasser 169€ en 2019 par événement et par année (selon les grilles URSSAF). Nous tenons le règlement à votre disposition.

Chèque Cadeau

Pour toute information

Lucie PAINCHAULT,
Manager de Ville se tient à votre disposition
au 06 35 04 72 62 ou oca@arcachon.com

OCA Arcachon
Office de Commerce et de l'Artisanat
www.arcachon.com